

**Adhésions et subventions sur le budget
2022 de l'IUT de Tarbes.**

Conseil d'administration du 13 décembre 2021

Délibération 2021/12/CA-120

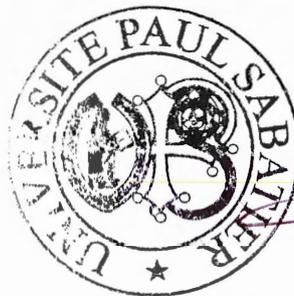
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'IUT de Tarbes du 21 et 22 septembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent les adhésions et les subventions présentées par l'IUT de Tarbes sur son budget 2022, conformément au document joint à la présente délibération.



Toulouse, le 13 décembre 2021
Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

<i>Libellés</i>	<i>Montant Prévisionnel Adhésions 2022</i>	<i>Correspondant IUT auprès de l'Association</i>	<i>Département concerné</i>
ACSADIUT	100,00 €	RAF	SG
ADIUT Cotisations	5 019,00 €	Directeur	SG
UNPIUT	1 434,00 €	Directeur	SG
ARIUT	1 212,80 €	Directeur	SG
FRENCHTECH/CRESCENDO La Mée Adour	480,00 €	Gaël FARIGOULES	SG
CAMPUS des METIERS et QUALIFICATIONS du TOURISME PYRENEEN	80,00 €	Laurence BARNECHE MIQUEU	SG
Association CAMPUS TRANSITION ENERGETIQUE 65 (CTE 65)	80,00 €	Directeur	SG
AMICALE du Personnel de l'IUT	1 000,00 €	Directeur	SG
ABIUT	100,00 €	Nadine LAGARDE	Biblio
CRI IUT	150,00 €	Olivier BOUERIE	Info
Association ScoDoc	220,00 €	Bérengère LHOUMEAU	SG
ASSEMBLEE GEA	180,00 €	Celine HERAUT	GEA
CENTRALE DES CAS ET FORMATIONS	700,00 €	Celine HERAUT	GEA
GESI	390,00 €	Pierre CHALIMBAUD	GEII
CLER	160,00 €	François DEFAY	GEII LP STER SE
CEMATER	116,00 €		GEII LP STER SE
ANCD	450,00 €	Marianne PERRIN	GMP
Association des départements GCCD	200,00 €	Michel QUARTINO / Camille MAGNIONT	GCCD
ATEE (GCCD)	288,00 €	Gaël FARIGOULES	GCCD LP STEER
Association MMI	222,00 €	Isabelle BAZET	MMI
ASSEMBLEE TC	400,00 €	Frédérique GIRARD	TC
CENTRALE DES CAS ET FORMATIONS	700,00 €	Frédérique GIRARD	TC

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Délibération du Conseil d'IUT de TARBES :
2021-09- 8 DÉCISION RELATIVE AU VOTE DU TABLEAU DES ADHÉSIONS ET
COTISATIONS 2022 AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS**

Présents :

Personnalités extérieures : Antoine Nunes, Gilles Craspay, Kévin Giordan, Henri Lourdou, Christophe Perron.

Personnel IUT : Jean-Yves Chambrin, Magali Ruff, Laurence Barnèche-Miqueu, Isabelle Bazet, Didier Bire, Olivier Bouerie, Pierre Chalimbaud, Florent Eyma, Jean-Noël Felices, Xiaojing Gong, Laurence Grimault, Céline Héraut, Séverine Latapie, Pierre Normand, Marianne Perrin.

Excusés : Frédérique Girard (représentée par Pierre Normand), Stéphane Boularand (représenté par Isabelle Bazet), Nathalie Enaud (représentée par Jean-Noël Felices), Magali Larrang (représentée par Séverine Latapie), Camille Magniont, Jacques Duvin, Philippe Bérardo (représenté par A. Nunes), Eric Barzanti, Philippe Bergalet, Laurent Lages, Coline Perret, Jean Fosse, Jean-Yves Fourquet, Raymond Latorre, Franck Migan, Pascale Péraldi, Sylvie Sapey.

Le Conseil de l'IUT de Tarbes, dans sa séance du 22 septembre 2021, a approuvé à l'unanimité le tableau des adhésions et cotisations 2022 aux organismes extérieurs.

Cf. document page suivante.

Tarbes, le 22 septembre 2021

Le Président du Conseil d'IUT

Antoine NUNES

IUT TARBES
SUIVI DES ADHESIONS ET COTISATIONS

<i>Libellés</i>	<i>Montant Prévisionnel Adhésions 2022</i>	<i>Correspondant IUT auprès de l'Association</i>	<i>Département concerné</i>
ACSADIUT	100,00 €	RAF	SG
ADIUT Cotisations	5 019,00 €	Directeur	SG
UNPIUT	1 434,00 €	Directeur	SG
ARIUT	1 212,80 €	Directeur	SG
FRENCHTECH/CRESCENDO La Mée Adour	480,00 €	Gaël FARIGOULES	SG
CAMPUS des METIERS et QUALIFICATIONS du TOURISME PYRENEEN	80,00 €	Laurence BARNECHE MIQUEU	SG
Association CAMPUS TRANSITION ENERGETIQUE 65 (CTE 65)	80,00 €	Directeur	SG
AMICALE du Personnel de l'IUT	1 000,00 €	Directeur	SG
ABIUT	100,00 €	Nadine LAGARDE	Biblio
CR IUT	150,00 €	Olivier BOUERIE	Info
Association ScoDoc	220,00 €	Bérengère LHOUMEAU	SG
ASSEMBLEE GEA	180,00 €	Celine HERAUT	GEA
CENTRALE DES CAS ET FORMATIONS	700,00 €	Céline HERAUT	GEA
GESI	390,00 €	Pierre CHALIMBAUD	GEII
CLER	160,00 €	François DEFAY	GEII LP STER SE
CEMATER	116,00 €		GEII LP STER SE
ANCD	450,00 €	Marianne PERRIN	GMP
Association des départements GCCD	200,00 €	Michel QUARTINO / Camille MAGNIONT	GCCD
ATEE (GCCD)	288,00 €	Gaël FARIGOULES	GCCD LP STEER
Association MMI	222,00 €	Isabelle BAZET	MMI
ASSEMBLEE TC	400,00 €	Frédérique GIRARD	TC
CENTRALE DES CAS ET FORMATIONS	700,00 €	Frédérique GIRARD	TC

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 décembre 2021

Nouvelle adhésion à un organisme extérieur et régularisation 2021

EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil d'IUT de Tarbes, dans sa séance du 22 septembre 2021, a voté à l'unanimité la régularisation d'une nouvelle adhésion à un organisme extérieur, au titre de l'année 2021 et l'adhésion à compter de 2022.

La délibération est jointe.

DESCRIPTIF DE LA MESURE

Régularisation au titre de l'année 2021 : nouvelle adhésion à l'association ScoDoc : 220€.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Délibération du Conseil d'IUT de TARBES :
2021-09- 7 DÉCISION RELATIVE AU VOTE DE LA RÉGULARISATION D'UNE
NOUVELLE ADHÉSION À UN ORGANISME, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.**

Présents :

Personnalités extérieures : Antoine Nunes, Gilles Craspay, Kévin Giordan, Henri Lourdou, Christophe Perron.

Personnel IUT : Jean-Yves Chambrin, Magali Ruff, Laurence Barnèche-Miqueu, Isabelle Bazet, Didier Bire, Olivier Bouerie, Pierre Chalimbaud, Florent Eyma, Jean-Noël Felices, Xiaojing Gong, Laurence Grimault, Céline Héraut, Séverine Latapie, Pierre Normand, Marianne Perrin.

Excusés : Frédérique Girard (représentée par Pierre Normand), Stéphane Boularand (représenté par Isabelle Bazet), Nathalie Enaud (représentée par Jean-Noël Felices), Magali Larrang (représentée par Séverine Latapie), Camille Magniont, Jacques Duvin, Philippe Bérardo (représenté par A. Nunes), Eric Barzanti, Philippe Bergalet, Laurent Lages, Coline Perret, Jean Fosse, Jean-Yves Fourquet, Raymond Latorre, Franck Migan, Pascale Péraldi, Sylvie Sapey.

Le Conseil de l'IUT de Tarbes, dans sa séance du 22 septembre 2021, a voté à l'unanimité la régularisation d'une nouvelle adhésion à un organisme extérieur, au titre de l'année 2021.

❖ Régularisation au titre de l'année 2021 : nouvelle adhésion à l'association ScoDoc : 220€.



Tarbes, le 22 septembre 2021

Le Président du Conseil d'IUT

Antoine NUNES

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 décembre 2021

Subvention supplémentaire département MMI

EXPOSE DES MOTIFS

Décision relative au vote d'une subvention supplémentaire de 1000€ dans le cadre du festival MMI France 2021 organisé par le département MMI de l'IUT de Tarbes.

La délibération est jointe.

DESCRIPTIF DE LA MESURE

La subvention exceptionnelle de 1000€ est destinée à récompenser les lauréats des catégories non gratifiées lors du festival MMI France 2021 organisé par le département MMI de l'IUT de Tarbes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Délibération du Conseil d'IUT de TARBES :
2021-06- 3 DÉCISION RELATIVE AU VOTE D'UNE SUBVENTION
SUPPLÉMENTAIRE DE 1000€ POUR LE FESTIVAL MMI FRANCE 2021 A L'IUT.**

Présents :

Personnalités extérieures : Antoine Nunes, Gilles Craspay, Jacques Duvin, Jean-Yves Fourquet, Kévin Giordan, Franck Migan, Henri Lourdou

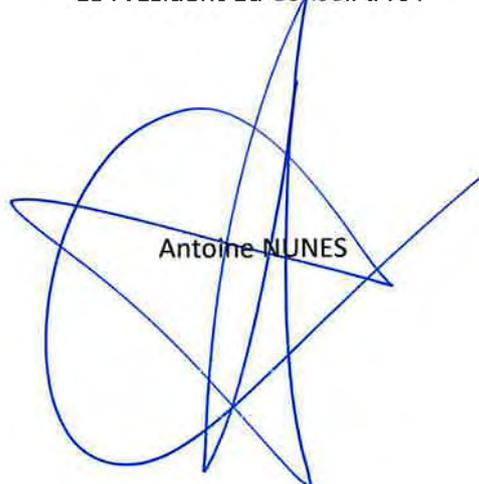
Personnel IUT et étudiants : Jean-Yves Chambrin, Magali Ruff, Laurence Barnèche-Miqueu, Isabelle Bazet, Didier Bire, Olivier Bouerie, Stéphane Boularand, Pierre Chalimbaud, Florent Eyma, Jean-Noël Felices, Nathalie Enaud, Xiaojing Gong, Laurence Grimault, Magali Larrang, Séverine Latapie, Camille Magniont, Pierre Normand, Marianne Perrin, Sylvie Sapey

Excusés : Eric Barzanti, Philippe Bérardo, Philippe Bergalet, Sandrine Cointe, Jean Fosse, Jules Ghisse, Frédérique Girard, Céline Héraut, Judith Knox, Laurent Lages, Camille Nivert, Pascale Péraldi, Christophe Perron, Valentin Prieto, Carla Spiga, Thomas Verdier

Le Conseil d'IUT de Tarbes, dans sa séance du 23 juin 2021, a voté à l'unanimité une subvention supplémentaire de 1000€ pour récompenser les lauréats des catégories non gratifiées lors du Festival MMI France 2021 organisé par MMI Tarbes.

Tarbes, le 23 juin 2021

Le Président du Conseil d'IUT



Antoine NUNES